

CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE

BULLETIN DES QUESTIONS ET RÉPONSES

(Article 86 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil provincial)

SOMMAIRE

Questions posées par les Membres du Conseil provincial et réponses données par le Collège provincial.

QR/1 Question de M. le Conseiller provincial Grégory PIRON (07.06.2024) et réponse du Collège provincial (M. André DENIS – Mme Muriel BRODURE - WILLAIN - 28.06.2024)

QR/1 Question de M. le Conseiller provincial Grégory PIRON (07.06.2024) et réponse du Collège provincial (M. André DENIS – Mme Muriel BRODURE - WILLAIN - 28.06.2024)

QUESTION

L'enseignement de la Province est de qualité, nous soutenons celui-ci. Le qualifiant offre de nombreux débouchés et doit être valorisé.

L'EP Huy est une magnifique école qui a été bien rénovée, merci. C'est une école très dynamique.

Elle offre une multitude d'options et la fréquentation y est très importante. Elle manque encore d'espace au niveau des classes. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un nouveau bâtiment devrait y être érigé. Il abritera la conciergerie, les services de promotion et de santé à l'école ainsi que la section maçonnerie.

J'ai eu connaissance en commission infrastructures de l'extérieur du bâtiment. Il me remonte du terrain qu'une grande partie des surfaces va être dédiée aux services de santé scolaire. Ceux-ci sont bien entendu très important et complémentaire de l'enseignement. Il est très rare d'avoir beaucoup de monde en même temps qui fréquente ces services et des antennes de ces services sont également présentes sur l'autre rive.

Il me revient également que la concierge ne disposerait pas d'un logement sur place et on serait à la recherche d'un logement pour elle dans les environs, c'est dommage de ne pas y avoir pensé.

Suggestions : re évaluer s'il n'est pas trop tard les emplacements des divers services de santé pour récupérer de l'espace dans ce nouveau bâtiment pour éventuellement retrouver de la place pour des classes et un 'appartement' pour la concierge.

Cette demande est un peu à la croisée des 3 compétences des 3 députés ; infrastructures, enseignement et santé social. Merci pour la bonne suite que vous réservez à ces suggestions d'aménagement.

RÉPONSE

Avant toute chose, permettez-nous de souligner, comme vous, le dynamisme de notre Ecole polytechnique (EP) de Huy et la qualité des formations qualifiantes qui y sont dispensées. Nous en profitons pour rappeler également l'excellence des services apportés par nos équipes des Centres PMS et des Services PSE, relevant tous deux du Département Formation (et non de la Santé).

Comme vous le soulignez, la conciergerie est actuellement située dans un des deux bâtiments qui doivent être démolis dans la cadre du dossier PRR prévoyant, sur le site de l'EP Huy, la construction d'un nouveau bâtiment. Vous nous permettrez de rappeler que ce projet, dans son essence même, repose sur une démolition d'infrastructures vétustes pour être remplacées avantageusement par de nouveaux bâtiments aux performances énergétiques répondant aux standards actuels.

Lors de l'élaboration du programme du site, la conciergerie n'a évidemment pas été oubliée. Au contraire, l'étude minutieuse du dossier et les projections architecturales de la nouvelle infrastructure ont amené à la constatation que le volume à construire devenait trop important par rapport au bâti environnant, si la conciergerie y était intégrée.

L'alternative actuellement choisie est dès lors de louer ou acquérir un appartement ou une maison dans la proximité afin d'héberger la concierge. Plusieurs pistes sont aujourd'hui à l'étude.

En ce qui concerne les aménagements pédagogiques, outre l'atelier de maçonnerie (vestiaires et locaux techniques compris) que vous mentionnez, soulignons aussi la construction de quatre grandes classes supplémentaires.

Nous ne doutons pas que ces informations vous permettront d'apprécier la qualité de l'aménagement prévu, qui tient compte, malgré les contraintes urbanistiques, de tous les besoins de l'école, en ce compris ceux de la conciergerie.
